

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Ville d'Angers (49)

Boulevard de la Résistance et de la Déportation

49100 Angers

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville d'Angers (49).

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre: Prestations d'entretien des espaces paysagers de la Ville d'Angers.

Description: Cet accord-cadre a pour objet les prestations d'entretien des espaces paysagers sur le domaine public et les espaces privés de la collectivité d'Angers comprenant : - les espaces verts d'accompagnement de voirie et de stationnement, les cimetières paysagers, les squares, parcs, jardins potagers et d'agrément, et plus largement tous les espaces concourant à l'aspect paysager des zones d'habitat du territoire de la ville d'Angers. Cet accord-cadre fixe toutes les conditions d'exécution des prestations, il est exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande émis par le pouvoir adjudicateur. En application de l'article L. 2194-1-1 du Code de la commande publique, des Ordres de Service (OS) pourront être utilisés pour l'intégration / la suppression d'espaces paysagers en cours d'exécution du marché. Accord-cadre à bons de commande (articles R2162-1 et suivants et R2162-13 et -14 du code de la commande publique. Il s'agit d'un accord-cadre alloté (4 lots) avec un maximum annuel de 5 850 000 EURHT. Marchés réservés (lots 1, 2 et 3) : En application des articles L. 2113-12 à L. 2113-14 du code de la commande publique, les lots 1, 2 et 3 sont réservés aux structures de l'insertion par l'activité économique, mentionnées à l'article L. 5132-4 du code du travail et à des structures équivalentes, lorsqu'elles emploient une proportion minimale, fixée par voie réglementaire, de travailleurs défavorisés. Conditions spécifiques au lot 4 sur le volet handicap - insertion : Conformément aux dispositions de l'article R. 2152-7 du Code de la commande publique, l'analyse de l'offre prend en considération la performance en matière d'insertion professionnelle, selon la pondération indiquée dans le règlement de la consultation. Les candidats devront présenter leur engagement à mobiliser selon les points indiqués dans le cadre de mémoire technique.

Identifiant interne: V26PJPAFENTRETIENEP.

Type de Procédure: Ouverte.

Procédure accélérée: OUI.

Procédure accélérée Justification: Procédure 100% dématérialisée.

2.1.1 Objectif

Nature du marché: services.

Nomenclature principale (cpv): 77310000.

2.1.2 Lieu d'exécution

2.1.3 Valeur

Informations complémentaires du marché: 10655000 EUR.

Informations complémentaires du marché: 25400000 EUR.

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires de la procédure: Sur le profil acheteur, il est fortement conseillé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de consultation de manière anonyme mais de s'identifier et de renseigner une adresse électronique valide et régulièrement consultée. L'acheteur ne pourra être tenu responsable de la méconnaissance des modifications et/ou des réponses aux questions par les candidats qui ne se seront pas identifiés et des erreurs d'adresse électronique. Les modalités de transmission des plis sont définies dans le règlement de la consultation, ainsi que les sous-critères de jugement des offres. La signature des documents n'est pas exigée au stade de la remise des offres. Il sera demandé, en fin de procédure, à l'attributaire de signer électroniquement l'acte d'engagement, selon les modalités définies au règlement de la consultation. Notre profil d'acheteur n'impose pas de limite dans la taille des fichiers, il est cependant conseillé de ne pas multiplier les sous dossiers (longueurs de noms de fichiers). Les documents devront être préalablement traités par les candidats par un anti-virus régulièrement mis à jour. Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. La signature électronique est exigée uniquement pour l'entreprise attributaire. Les lots 1,2 et 3 sont réservés et le lot 4 contient un critère handicap / insertion. Des visites sont conseillées pour le lot 4..

Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés

Nombre maximum de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 4.

Nombre maximum de lots pour lesquels des marchés peuvent être attribués à un soumissionnaire : 4.

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale:

Faillite:

Corruption:

Concordat:

Participation à une organisation criminelle:

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental:

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme:

Fraude:

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains:

Insolvabilité:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail:

Biens administrés par un liquidateur:

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure:

Motifs d'exclusion purement nationaux:

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché:

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché:

Coupable d'une faute professionnelle grave:

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social:

Paiement des cotisations de sécurité sociale:

État de cessation d'activités:

Paiement d'impôts et taxes:

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes:

Section 5 - Lot

5.1 LOT N° : LOT-0001

Identifiant interne: 1.

Titre: Prestations de propreté des espaces paysagers hors Quartiers Prioritaires.

Description: Sont contenues dans ce lot les prestations suivantes : propreté dans les espaces paysagers, enlèvement d'encombrants, etc..

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 77310000.

5.1.2 Lieu d'exécution

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 42.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 2100000 EUR.

Valeur maximale de l'accord-cadre: 4000000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Description: Le marché sera renouvelé dans 4 ans..

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des 3 derniers exercices disponibles ou DC2. Références sur les 3 dernières années, Effectifs moyens des 3 dernières années, Effectif moyen annuel du personnel d'encadrement des 3 dernières années..

Description : Pour les lots 1, 2 et 3 : Agrément de la DREETS pour les SIAE, les structures équivalentes devront justifier de l'emploi de 50% de travailleurs défavorisés dans son effectif à la date du dépôt du dossier de candidature. Ainsi, elles devront fournir au donneur d'ordre, la déclaration annuelle des données sociales liée au contrat (liste nominative des effectifs employés) et les justificatifs d'éligibilité du public comme mentionné dans l'article 1-2 du CCAP. Déclaration de candidature (formulaire DC1 ou équivalent) Copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Prix des prestations.
Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

Critère Qualité :

Description : Valeur technique.
Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.
Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requise
Date limite de réception des offres : 16/03/2026 à 14:00.
Adresse pour la soumission : <https://alm.marches-securises.fr>.
Catalogue électronique : Non autorisée
Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.
Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 6 Mois

Conditions de présentation :**Conditions du marché :**

Conditions relatives à l'exécution du contrat : : En application des articles L. 2113-12 à L. 2113-14 du code de la commande publique, les lots 1, 2 et 3 sont réservés aux structures de l'insertion par l'activité économique, mentionnées à l'article L. 5132-4 du code du travail et à des structures équivalentes, lorsqu'elles emploient une proportion minimale, fixée par voie réglementaire, de travailleurs défavorisés. Aux termes de l'article L. 5132-4 du code du travail, les structures d'insertion par l'activité économique sont : les entreprises d'insertion (EI), les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI), les associations intermédiaires (AI), les ateliers et chantiers d'insertion (ACI). La structure d'insertion par l'activité économique devra fournir au donneur d'ordre, l'agrément délivré par Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)..

Facturation électronique : Requise

Arrangements financiers : Les prestations sont réglées : • par application des prix unitaires du BPU aux quantités réellement exécutées • sur devis, après acceptation de l'acheteur, pour des prestations spécifiques non présentes au BPU. Chaque année, au 1er décembre de la période en cours d'exécution — quelle que soit la date de notification du marché — les prix sont révisés, en hausse comme en baisse, par l'acheteur, par application aux prix du marché d'un coefficient Cn..

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximum de participants : 3.

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes

Informations relatives aux délais de recours : Refere precontractuel prevu aux articles L.551-1 a L.551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat; refere contractuel prevu aux articles L.551-13 a L.551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prevus à l'article R.551-7 du CJA; recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prevu aux articles R.421-1 a R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat); recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville d'Angers (49)

Organisation qui traite les offres : Ville d'Angers (49)

5.1 LOT N° : LOT-0002

Identifiant interne: 2.

Titre: Petit entretien des espaces paysagers et des arbres en complément des équipes DPJP.

Description: Sont contenues, en partie, dans ce lot les prestations suivantes (détailées au CCTP) : Installation de chantier, tonte des surfaces enherbées, débroussaillage des surfaces enherbées, taille des massifs arbustifs ou de vivaces, taille de limitation des massifs arbustifs ou de vivaces, taille de recépage des massifs arbustifs ou de vivaces, taille des couvre-sols des massifs arbustifs ou de vivaces, taille de haie arbustive, désherbage manuel des massifs d'arbustifs et de vivaces, entretien mécanique des massifs arbustifs, arrosage des massifs et de vivaces, émondage des gourmands et rejets, prestations complémentaires pour petits entretiens, plantations de vivaces en pieds d'arbres, désherbage, ramassage des feuilles, etc..

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 77310000.

5.1.2 Lieu d'exécution**5.1.3 Durée estimée**

Durée par mois: 42.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 875000 EUR.

Valeur maximale de l'accord-cadre: 1800000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Description: Le marché sera renouvelé dans 4 ans..

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des 3 derniers exercices disponibles ou DC2. Références sur les 3 dernières années, Effectifs moyens des 3 dernières années, Effectif moyen annuel du personnel d'encadrement des 3 dernières années..

Description : Pour les lots 1, 2 et 3 : Agrément de la DREETS pour les SIAE, les structures équivalentes devront justifier de l'emploi de 50% de travailleurs défavorisés dans son effectif à la date du dépôt du dossier de candidature. Ainsi, elles devront fournir au donneur d'ordre, la déclaration annuelle des données sociales liée au contrat (liste nominative des effectifs employés) et les justificatifs d'éligibilité du public comme mentionné dans l'article 1-2 du CCAP. Déclaration de candidature (formulaire DC1 ou équivalent) Copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Prix des prestations.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

Critère Qualité :

Description : Valeur technique.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requise

Date limite de réception des offres : 16/03/2026 à 14:00.

Adresse pour la soumission : <https://alm.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 6 Mois

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : : En application des articles L. 2113-12 à L. 2113-14 du code de la commande publique, les lots 1, 2 et 3 sont réservés aux structures de l'insertion par l'activité économique, mentionnées à l'article L. 5132-4 du code du travail et à des structures équivalentes, lorsqu'elles emploient une proportion minimale, fixée par voie réglementaire, de travailleurs défavorisés. Aux termes de l'article L. 5132-4 du code du travail, les structures d'insertion par l'activité économique sont : les entreprises d'insertion (EI), les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI), les associations intermédiaires (AI), les ateliers et chantiers d'insertion (ACI). La structure d'insertion par l'activité économique devra fournir au donneur d'ordre, l'agrément délivré par Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)..

Facturation électronique : Requise

Arrangements financiers : Les prestations sont réglées : • par application des prix unitaires du BPU aux quantités réellement exécutées • sur devis, après acceptation de l'acheteur, pour des prestations spécifiques non présentes au BPU. Chaque année, au 1er décembre de la période en cours d'exécution — quelle que soit la date de notification du marché — les prix sont révisés, en hausse comme en baisse, par l'acheteur, par application aux prix du marché d'un coefficient Cn..

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximum de participants : 3.

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes

Informations relatives aux délais de recours : Refere precontractuel prevu aux articles L.551-1 a L.551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant etre exerce avant la signature du contrat; refere contractuel prevu aux articles L.551-13 a L.551-23 du CJA et pouvant etre exerce dans les délais prevus a l'article R.551-7 du CJA; recours pour excess de pouvoir contre une decision administrative prevu aux articles R.421-1 a R.421-7 du CJA, et pouvant etre exerce dans les deux mois suivant la notification ou publication de la decision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, etre exerce apres la signature du contrat); recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un interet lese, et pouvant etre exerce dans les deux mois suivant la date a laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville d'Angers (49)

Organisation qui traite les offres : Ville d'Angers (49)

5.1 LOT N° : LOT-0003

Identifiant interne: 3.

Titre: Prestations de nettoyage et de désherbage des cimetières.

Description: Sont contenues dans ce lot les prestations suivantes : entretien des carrés enherbés des tombes, entretien des allées et surfaces engazonnées, entretien des allées et surfaces stabilisées, taille des arbustes surplombant les tombes, ramassage des feuilles et aiguilles, sortie et rentrée des bacs, etc..

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 77310000.

5.1.2 Lieu d'exécution

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 42.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 480000 EUR.

Valeur maximale de l'accord-cadre: 1600000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Description: Le marché sera renouvelé dans 4 ans..

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des 3 derniers exercices disponibles ou DC2. Références sur les 3 dernières années, Effectifs moyens des 3 dernières années, Effectif moyen annuel du personnel d'encadrement des 3 dernières années..

Description : Pour les lots 1, 2 et 3 : Agrément de la DREETS pour les SIAE, les structures équivalentes devront justifier de l'emploi de 50% de travailleurs défavorisés dans son effectif à la date du dépôt du dossier de candidature. Ainsi, elles devront fournir au donneur d'ordre, la déclaration annuelle des données sociales liée au contrat (liste nominative des effectifs employés) et les justificatifs d'éligibilité du public comme mentionné dans l'article 1-2 du CCAP. Déclaration de candidature (formulaire DC1 ou équivalent) Copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Prix des prestations.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

Critère Qualité :

Description : Valeur technique.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requise

Date limite de réception des offres : 16/03/2026 à 14:00.

Adresse pour la soumission : <https://alm.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 6 Mois

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : En application des articles L. 2113-12 à L. 2113-14 du code de la commande publique, les lots 1, 2 et 3 sont réservés aux structures de l'insertion par l'activité économique, mentionnées à l'article L. 5132-4 du code du travail et à des structures équivalentes, lorsqu'elles emploient une proportion minimale, fixée par voie réglementaire, de travailleurs défavorisés. Aux termes de l'article L. 5132-4 du code du travail, les structures d'insertion par l'activité économiques sont : les entreprises d'insertion (EI), les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI), les associations intermédiaires (AI), les ateliers et chantiers d'insertion (ACI). La structure d'insertion par l'activité économique devra fournir au donneur d'ordre, l'agrément délivré par Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)..

Facturation électronique : Requise

Arrangements financiers : Les prestations sont réglées : • par application des prix unitaires du BPU aux quantités réellement exécutées • sur devis, après acceptation de l'acheteur, pour des prestations spécifiques non présentes au BPU. Chaque année, au 1er décembre de la période en cours d'exécution — quelle que soit la date de notification du marché — les prix sont révisés, en hausse comme en baisse, par l'acheteur, par application aux prix du marché d'un coefficient Cn..

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximum de participants : 1.

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes

Informations relatives aux délais de recours : Refere precontractuel prevu aux articles L.551-1 a L.551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat; refere contractuel prevu aux articles L.551-13 a L.551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prevus à l'article R.551-7 du CJA; recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prevu aux articles R.421-1 a R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat); recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville d'Angers (49)

Organisation qui traite les offres : Ville d'Angers (49)

5.1 LOT N° : LOT-0004

Identifiant interne: 4.

Titre: Entretien et petites rénovations des espaces paysagers du territoire.

Description: Sont contenues dans ce lot les prestations suivantes : prestations régulières d'entretien, petits travaux de rénovation d'espaces paysagers, etc..

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 77310000.

5.1.2 Lieu d'exécution

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 42.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 7200000 EUR.

Valeur maximale de l'accord-cadre: 18000000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Description: Le marché sera renouvelé dans 4 ans..

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des 3 derniers exercices disponibles ou DC2. Références sur les 3 dernières années, Effectifs moyens des 3 dernières années, Effectif moyen annuel du personnel d'encadrement des 3 dernières années..

5.1.10 Critères d'attribution**Critère Prix :**

Description : Prix des prestations.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

Critère Qualité :

Description : Valeur technique.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requise

Date limite de réception des offres : 16/03/2026 à 14:00.

Adresse pour la soumission : <https://alm.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 6 Mois

Conditions de présentation :**Conditions du marché :**

Conditions relatives à l'exécution du contrat : En application des articles L. 2113-12 à L. 2113-14 du code de la commande publique, les lots 1, 2 et 3 sont réservés aux structures de l'insertion par l'activité économique, mentionnées à l'article L. 5132-4 du code du travail et à des structures équivalentes, lorsqu'elles emploient une proportion minimale, fixée par voie réglementaire, de travailleurs défavorisés. Aux termes de l'article L. 5132-4 du code du travail, les structures d'insertion par l'activité économique sont : les entreprises d'insertion (EI), les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI), les associations intermédiaires (AI), les ateliers et chantiers d'insertion (ACI). La structure d'insertion par l'activité économique devra fournir au donneur d'ordre, l'agrément délivré par Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)..

Facturation électronique : Requise

Arrangements financiers : Les prestations sont réglées : • par application des prix unitaires du BPU aux quantités réellement exécutées • sur devis, après acceptation de l'acheteur, pour des prestations spécifiques non présentes au BPU. Chaque année, au 1er décembre de la période en cours d'exécution — quelle que soit la date de notification du marché — les prix sont révisés, en hausse comme en baisse, par l'acheteur, par application aux prix du marché d'un coefficient Cn..

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximum de participants : 4.

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes

Informations relatives aux délais de recours : Refere precontractuel prévu aux articles L.551-1 a L.551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat; refere contractuel prévu aux articles L.551-13 a L.551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA; recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 a R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat); recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville d'Angers (49)

Organisation qui traite les offres : Ville d'Angers (49)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville d'Angers (49).

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 21490007800012.

Adresse postale : Boulevard de la Résistance et de la Déportation.

Adresse postale : Boulevard de la Résistance et de la Déportation.

Ville : Angers.

Code postal : 49100.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: marches.juridiques@ville.angers.fr.

Téléphone: +33 241054000.

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

8.2 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Nantes.
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17440005100010.
Adresse postale : 6, allée de l'île Gloriette.
CS 24111.
Ville : Nantes cedex.
Code postal : 44041.
Pays : FRANCE.
Adresse électronique: greffe.ta-nantes@juradm.fr.
Téléphone: +33 255101002.
Adresse internet: <http://nantes.tribunal-administratif.fr>.
Url d'échange d'informations: <http://nantes.tribunal-administratif.fr>.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :0506be41-28ec-4ad0-93ef-7c3d5af35743
Type de formulaire: Mise en concurrence.
Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.
Date d'envoi de l'avis: 04/02/2026 à 15:29.
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.